

# Jean-Marie Messier est placé en garde à vue

Enfin, l'étau s'est refermé sur Jean-Marie Messier, l'ancien président de Vivendi Universal. Le dirigeant a été placé en garde à vue ce lundi, après deux ans d'enquêtes concernant la gestion du géant des médias.

Selon Didier Cornardeau, le président de l'Association des Petits Porteurs d'Actifs (APPAC) à l'origine de la plainte, qui avait mené à l'ouverture d'une information judiciaire, le déroulement de l'enquête « *confirme bien ce que l'on dénonçait dans la plainte (...) à savoir des manoeuvres des dirigeants du groupe pour tromper les actionnaires et s'enrichir* ». Jean-Marie Messier est soupçonné de manipulation des cours et de diffusion de fausses informations. La manipulation de cours concerne des rachats massifs d'actions décidés par la direction du groupe après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, qui avaient fait tanguer les marchés boursiers. Entre le 17 septembre et le 2 octobre 2001, ces opérations ont porté sur 21 millions de titres pour près d'un milliard d'euros, selon une source proche du dossier. Entre-temps, le 25 septembre, VU avait présenté ses résultats semestriels. Or la loi française interdit aux sociétés toute intervention sur leurs actions à moins de quinze jours d'annonce de résultats. **Des informations fausses concernant les filiales** La diffusion de fausses informations concerne la présentation présumée inexacte de la situation de la trésorerie de ses filiales Cegetel, Maroc Télécom et Elektrim. Cette garde à vue est le point d'orgue de l'enquête de la brigade financière. Depuis plusieurs semaines, les enquêteurs et les juges Henri Pons et René Cros en charge du dossier remontaient les paliers de la hiérarchie de l'équipe financière de VU au moment des faits en 2001-2002, en direction du sommet de la pyramide... Fin mars, deux anciens responsables de VU, le trésorier adjoint François Blondet, le trésorier Hubert Dupont-Lhotelain et un cadre bancaire, le président du directoire de Deutsche Equities Philippe Guez, avaient été mis en examen.